



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Protection

Question écrite n° 45418

Texte de la question

M. Jean-Claude Bahu appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la position de la Société protectrice des animaux. Aussi lui demande-t-il de lui préciser si cette société est en droit de refuser de confier un chien abandonné et détenu par elle dans un refuge à un particulier venu recueillir un tel animal, pour le seul motif que le demandeur fait état de sa qualité de chasseur.

Données clés

Auteur : [M. Bahu Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45418

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1996, page 6076